

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Fusions, acquisitions et restructurations d'entreprises (4DR2125)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4
Master en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Prof. Olivier Hari / MM. Lino Haenni (assistant-doctorant) et Jean Chételat (collaborateur scientifique).

Objectifs:

Ce cours a pour objectif de donner aux étudiants une présentation théorique et pratique des mutations et cessions d'entreprises. Il leur donnera les outils nécessaires pour résoudre les problèmes juridiques dominant ces transactions et à comprendre leur déroulement en pratique. La question de l'assainissement et de la restructuration d'entreprises en difficulté (procédures d'ajournement de faillite et procédure concordataire) sera également traitée en détail.

Contenu:

Le cours est divisé en trois blocs. Le premier est consacré aux formes de restructurations prévues par la loi sur la fusion, la scission, la transformation et le transfert de patrimoine. Pendant le second, les aspects juridiques des ventes d'actions et ventes d'actifs, ainsi que la documentation contractuelle sous-tendant ces transactions (Letters of Intent, Due Diligence, conventions de vente d'actions (Share Deal) et de vente d'actifs (Asset Deal)) seront examinés dans le détail. Le troisième bloc est consacré aux méthodes d'assainissement et de restructurations d'entreprises en difficulté.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes sans documentation, précédé d'un temps de préparation sans documentation, à l'exception des textes légaux et réglementaires. L'examen consiste en la résolution d'un cas pratique, comportant en général deux questions relevant de matières distinctes et/ou l'examen d'un document.

Documentation:

Le volet théorique est traité sur la plate-forme en ligne Adroit. Les documents servant de support de cours, ainsi que les lectures de référence, sont disponibles sur le portail Claroline.

Pré-requis:

Droit des sociétés, poursuite pour dettes et faillite.

Forme de l'enseignement:

Chaque séance de cours sera basée sur un cas, si possible réel et en lien avec l'actualité. Chaque bloc sera introduit par une séance de cours théorique.

URLs	1) http://www.rechteck.uzh.ch/content.php?id=12362&kp=83&has_lect=1
------	--